



Ce projet est financé par l'Union européenne

CAHIER DES CHARGES

Programme du Fonds Fiduciaire d'Urgence Projet « Plateforme commune de réinsertion socio-économique des migrants de retour »

Outils de communication

Dans le cadre du projet « Plateforme commune de réinsertion socio-économique des migrants de retour » Expertise France lance la présente consultation pour développer les outils de communication suivants :

- Un pictogramme / identification graphique
- Une charte graphique
- Une plaquette de présentation
- Un format cadre des publications externes
- Un format d'affiche du projet

1. Présentation d'Expertise France

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- gouvernance démocratique, économique et financière ;
- stabilité des pays en situation de crise / post-crise et sécurité ;
- lutte contre le dérèglement climatique et développement urbain durable ;
- renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l'expertise technique ainsi qu'une fonction d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés. Avec un volume d'activité de 130 millions d'euros, plus de 400 projets en portefeuille dans 80 pays et 63 000



Ce projet est financé par l'Union européenne

jours d'expertise délivrés par an, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

2. Présentation du projet

2.1 Présentation générale

Le projet de Plateforme commune de réinsertion socio-économique des migrants de retour est la troisième composante du **programme « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie »** financé par la fenêtre Afrique du Nord du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) de l'Union européenne. L'objectif global du programme est de favoriser la mise en place d'un système de gouvernance de la migration basé sur le droit en Tunisie à travers i) Appuyer l'opérationnalisation de la Stratégie nationale migratoire en appuyant les institutions tunisiennes impliquées dans la mise en œuvre et le monitoring ainsi que l'Institut national de la statistique (INS) pour le déroulement d'une enquête statistique qualitative auprès des ménages sur la migration en Tunisie (MED-HIMS1) ; ii) Renforcer la contribution de la diaspora au développement socio-économique du pays à travers l'appui à l'investissement et à la création d'entreprises et d'emplois ; iii) Accompagner la réinsertion sociale et économique des migrants tunisiens de retour, de façon à garantir la dignité des personnes et la pérennité de leurs projets de réinsertion iv) Contribuer au développement de mécanismes efficaces pour aborder la problématique de la migration au niveau local à travers des initiatives d'intégration économique et sociale dans les régions affectées par la migration.

Au vu des enjeux politiques et humains de la migration de retour, la mise en place d'une plateforme commune de réinsertion, permettant des retours pérennes et dans la dignité des Tunisiens et respectant les politiques des Etats membres concernant les catégories de personne ciblées par le retour réinsertion, est particulièrement pertinente.

Le projet de Plateforme commune de réinsertion, qui constitue la 3ème composante du programme du FFU, œuvre à ce que la réinsertion socio-économique de Tunisiens de retour de pays de l'UE soit accompagnée et consolidée par le biais d'une plateforme d'accueil proposant sur la durée totale du projet une palette de services adaptés et coordonnés. La coordination globale de cette composante 3 du programme du FFU est confiée à **Expertise France, Agence publique de la coopération technique internationale française (www.expertisefrance.fr)**. **Le Bureau de représentation de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration en Tunisie** sera chargé de la mise en place de la plateforme d'accueil et de réinsertion des migrants tunisiens de retour. L'OFII, placé sous la

¹ Le **MED-HIMS** est un projet régional d'enquêtes coordonnées sur les migrations internationales, lancé à la demande de plusieurs instituts nationaux des statistiques des pays du voisinage Sud de l'UE, en vue de combler le déficit en matière de statistiques nationales dans ce domaine. Il est conçu selon une méthodologie standard et harmonisée pour assurer la comparabilité internationale. Ce projet conçu et approuvé au titre du programme MEDSTAT est financé par l'UE.



Ce projet est financé par l'Union européenne

tutelle du Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration a la responsabilité de l'accueil et de l'intégration des migrants, des demandeurs d'asile, les aides au retour et à la réinsertion (www.ofii.fr).

En accord avec le bailleur, le projet dispose d'un plan de communication qui identifie cinq groupes cibles. Les objectifs spécifiques pour chaque groupe cible seront liés avec les objectifs de l'action et les phases du cycle de projet. Ils doivent tenir compte aussi de l'approche qui sera adoptée pour sensibiliser les différents groupes cibles à la Plateforme. L'innovation, la communication digitale et l'approche genre sont privilégiés.

Le présent document fixe les termes de référence du prestataire qui sera chargé d'élaborer les outils de communication demandés.

2.2 Attentes en termes de communication

La communication est un volet fondamental pour le projet « Plateforme commune de réinsertion socio-économique des migrants de retour ».

L'élaboration de ces outils devra se conformer aux conditions suivantes:

- 1- Les outils de communication du projet doivent respecter les procédures définies dans **le Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne** (https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/communication_and_visibility_manual_fr.pdf) ainsi que la Charte graphique d'Expertise France, fournie en annexe ;
- 2- Les outils de communication élaborés sont cohérents et en ligne avec les outils de communication du Programme du Fonds fiduciaire d'urgences mis en place par la Délégation de l'Union européenne (DUE) en Tunisie. Cette cohérence sera particulièrement recherchée dans l'identité visuelle du projet qui doit prendre en compte les autres composantes du programme du FFU ;
- 3- Les outils élaborés seront en ligne avec le plan de communication du projet approuvé par le bailleur du projet. Celui-ci sera transmis au prestataire retenu pour cette consultation ;
- 4- La conception et l'élaboration de ces outils fera l'objet de consultations et d'échanges continus avec Expertise France et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration en Tunisie. La validation des livrables se fera par Expertise France.



Ce projet est financé par l'Union européenne

2.3 Les principales cibles de la communication

Les actions de communication envisagées dans le cadre de ce projet s'adressent en priorité :

- Aux autorités tunisiennes compétentes et impliquées sur le sujet ;
- Aux autorités européennes et celles des pays européens et africains partenaires ;
- Aux migrants/citoyens de retours à la recherche d'informations sur la plateforme d'accueil et de réinsertion;
- Le grand public.

3. Prestations attendues

Dans le cadre de cette passation de marché, plusieurs prestations/livrables sont attendu(e)s :

1. Identification graphique/pictogramme de la Composante 3 ;
2. Une charte graphique ;
3. Une plaquette de présentation ;
4. Un format cadre des publications externes ;
5. Un format d'une affiche du projet.

L'appropriation par les partenaires nationaux requiert que ces outils soient également élaborés dans la langue de communication de l'administration.

Les propositions pour les livrables du 02 au 05 doivent contenir les informations suivantes : un fond graphique, le logo du projet ainsi que celle des opérateurs de mise en œuvre (EF et OFII) de l'Action du FFU, des partenaires gouvernementaux Tunisiens, les drapeaux de la Tunisie et de l'UE et enfin les des mentions obligatoires.

Attention : les logos de l'UE, de la Tunisie, d'Expertise France et de l'OFII apparaîtront au premier plan sur l'ensemble des documents, avec des logos de taille égale et dans cet ordre. Le reste des logos et des mentions apparaîtra en fin de document.

3.1 Les livrables

(A) Pictogramme/identifiant graphique : élaboration d'un identifiant visuel du projet qui intègre le nom qui sera donné à la plateforme. Cet identifiant est une résonance des concepts fondamentaux du projet : Migration- retour-réinsertion-développement.

(B).Charte graphique

Un projet graphique est élaboré, suivant les indications sur l'identité visuelle du Programme expliqués dans sa stratégie de communication et décliné sur les différents supports de communication.



Ce projet est financé par l'Union européenne

Il est attendu la réalisation d'un document présentant la charte graphique, en français et en arabe. La charte graphique présentera les éléments essentiels à l'application de l'identité visuelle du projet de Plateforme commune de réinsertion en tant que composante 3 du programme du FFU. Elle a pour objectif de créer une cohérence entre les différents produits, outils de communication et livrables de la Plateforme ainsi que du programme « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie » financé par la fenêtre Afrique du Nord du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU). Celle-ci doit proposer une mise en page adaptée pour tous les outils de travail à usage interne et externe (compte-rendu, étude, programmes/ordre du jour, papier en en-tête, présentation PowerPoint etc.).

Le prestataire remettra les versions exploitables de cette charte dans les formats (vectorielle, JPG...) qui pourront être utilisés différents types de supports notamment print et web.

(C). Plaquette de présentation du projet

Le principal objectif de cette plaquette de communication est de mettre à disposition du projet un outil de communication simple, clair et à caractère général, en arabe et en français, sur le projet de Plateforme commune de réinsertion.

Expertise France proposera au prestataire qui remportera l'appel d'offres d'utiliser comme base de réflexion le format cadre de la plaquette projet Expertise France en l'adaptant à la charte graphique du projet. Il proposera deux ou trois solutions de mise en page des contenus intérieures différentes.

Le contenu texte de la plaquette sera transmis au prestataire qui remportera l'appel d'offres.

Description générale du contenu de la plaquette :

- Page 1 : Titre du projet, logo, mention du bailleur, d'Expertise France, de l'OFII ainsi que des partenaires tunisiens et de l'action de manière générale, « accroche » ;
- Page 2 : principales données du projet (démarches, la plateforme de réinsertion) ;
- Page 3 : objectifs des activités, points clefs, résultats attendus ;
- Page 4 : Partenaires / contacts, logos.

Pour dynamiser la lecture de la plaquette et illustrer le propos, un travail d'infographie, et de mise en page graphique sera attendu du prestataire retenu notamment pour mettre en avant :

- a. les données chiffrées et techniques du projet ;
- b. les objectifs ;
- c. les partenaires du projet ;
- d. les bénéficiaires de la plateforme.

Des modifications pourront être apportées pendant la réalisation sur la base des discussions avec EF et l'OFII.



Ce projet est financé par l'Union européenne

(D). Formats cadre pour publications externes

Le principal objectif est de mettre à disposition de l'équipe un format graphique cadré pour les publications à usage externe.

Il sera naturellement en cohérence avec l'ensemble des éléments graphiques : logo, charte graphique, plaquette.

Ce format Word, simple d'utilisation, permettra d'éditer et de publier les différents documents liés aux activités du projet :

(D.1)- Rapports/Synthèse: maquette type composées de 12 à 16 pages avec encarts photos et/ou schémas et/ou tableaux. Format A4 ou 15x30 relieur deux agrafes centrales

(D.2)- Formats cadre pour documents : actes de séminaires, outils de sensibilisation dont le format sera proposé par le prestataire

(D.3)-Cartes de visite

(D.4)-Banderoles

E. Conception et infographie d'une affiche du projet, ainsi que du support dossier et du bloc note du projet:

Les versions en arabe et en français de cet outil seront élaborées et livrées dans chacun des formats suivants :

(E.1)- Un format électronique, destiné à être publiée sur les sites web et réseaux sociaux ;

(E.2)- Un format imprimable pour une **affiche murale**, papier ou plastifiée ou pour un élément de signalétique salon qui prendra la forme d'une affiche verticale, en bâche, suspendue et placée sur un enrouleur (**Roll up**).

La conception de l'affiche et son infographie seront adaptés pour pouvoir également inclure un livrable en version française.

(E.3)- Un format impression pour un support dossier cartonné du projet : Ce produit est destiné à contenir des brochures, des feuilles de format A4 **et un bloc note**. L'adaptation devra prendre en compte la couverture avant et arrière ainsi que les rabats.

(E.4)- Un format impression pour un bloc note qui prenne en compte une couverture avant, une couverture arrière cartonnées.



Ce projet est financé par l'Union européenne

4. Crédits et droits d'auteur

Le prestataire cédera à Expertise France les droits d'auteur relatifs au logo qui devient la propriété exclusive d'Expertise France, laquelle exploite ses droits de propriété de la manière et aux fins qu'elle juge appropriées. Expertise France devient également propriétaire des fichiers source qui lui seront remis par le prestataire.

5. Devis détaillé

Le dossier de réponse devra contenir :

- Une piste créative pour l'identité graphique du projet et son logo/pictogramme ;
- Une liste de références avec liens vers les documents en question ;
- Un budget détaillé.

Date limite de remise des offres : 12 Février 2018

Par mail à l'adresse suivante :

iris.prifti@expertisefrance.fr

6. Critères d'évaluation

Technique :

- ⇒ Lisibilité/efficacité/dynamisme de la proposition de brochure : **35 points**
- ⇒ Compréhension des attentes pour la création du logo : **30 points**
- ⇒ Qualité des supports de communication composant l'identité visuelle du projet : **20 points**
- ⇒ Expérience / Références : **10 points**
- ⇒ Prix : **5 points**